

Présidentielle 2027 : Laurent Baronnet, maire de Salagnac, soutient Clara Egger pour redonner du pouvoir aux communes

Laurent Baronnet, maire de Salagnac depuis 2020, annonce son soutien à Clara Egger, candidate à l'élection présidentielle de 2027 pour Solution Démocratique. Une décision motivée par son expérience à la tête de cette commune de 717 habitants et sa volonté de renforcer le poids des élus locaux.

Redéfinir la place des communes faces aux échelons supérieurs

Ses 6 ans de mandat lui ont notamment fait prendre conscience des limites du pouvoir des petites communes face aux intercommunalités et aux autres échelons administratifs. Il s'interroge sur la concentration des responsabilités et sur la capacité des maires ruraux à peser sur les décisions qui concernent leurs administrés.



« Après seulement deux ans en tant que maire en 2022, je ne savais pas vraiment que penser de l'importance de mon parrainage. Trois ans plus tard, j'ai pris pleinement conscience de la nécessité urgente de réformer notre organisation politique, notamment en redéfinissant la place des communes face aux échelons supérieurs. Le projet transpartisan de Solution Démocratique incarne, selon moi, cette réforme indispensable. » Laurent Baronnet.

Un maire engagé pour changer les règles du jeu politique

Laurent Baronnet a été le premier maire à retourner, en mars 2026, le formulaire de soutien à la candidature de Clara Egger pour 2027.

Son engagement rejoint l'un des objectifs de Solution Démocratique : rééquilibrer les pouvoirs entre les institutions nationales et territoriales, afin que les représentants des communes disposent d'une plus grande influence sur les décisions locales.

Clara Egger : une candidature centrée sur la réforme des institutions

Ardéchoise, professeure en relations internationales à l'université de Groningen, aux Pays-Bas, Clara Egger défend une candidature transpartisane, sans étiquette idéologique. Son programme se concentre sur les règles de fonctionnement des institutions.

Sa principale proposition consiste à inscrire dans la Constitution deux nouveaux droits : celui permettant aux citoyens de proposer des modifications constitutionnelles, et la nécessité de recourir au référendum pour toute révision de la Constitution.

Le mouvement défend également une meilleure répartition des pouvoirs entre les institutions nationales et les collectivités territoriales.